PERMIS CITOYEN DE LA VILLE DE HAM

[suspendu] La ville octroie une aide financière pour le financement du permis de conduire.
Elle s'adresse aux personnes :

de plus de 18 ans
demandeurs d'emploi
étudiants
résidant dans la ville
en capacité de payer le reste à chage

La ville prend en charge :

les frais d'inscription
le forfait code 6 mois
le 1er passage à l'examen du code
20 h de conduite
le 1er passage à l'examen de conduite

Le dossier est à retirer dès le mois d'avril et à déposer au plus tard le 13 mai 2022

https://ville-ham.fr/permis-citoyen/

Ville de Ham:
Place de l'Hôtel de Ville
80400 - Ham
https://ville-ham.fr/